

### Examen final

## Edition d'une note de cadrage

### Contexte

- Vous évoluez au sein d'une entreprise de 11200 collaborateurs concevant et fabricant des appareillages électriques de basse et moyenne puissance, allant de la domotique à la distribution de puissance en passant par les cheminements de câbles.
- Les produits fabriqués sont diffusés principalement au travers de réseaux professionnels (installateurs, prescripteurs, etc.).
- L'entreprise comporte 20 sites de production en France et dans le monde (notamment au Brésil et en Chine). 4000 collaborateurs travaillent en France où est localisé le principal bureau d'études. Une équipe de 650 ingénieurs travaille par ailleurs au département R&D de l'entreprise qui lui consacre un budget de plus de 5% du chiffre d'affaire annuel.
- Le CA annuel généré par l'activité est de l'ordre de 1,4 milliard d'euros.

### Objectifs

- Votre entreprise a pour ambition de réduire ses propres impacts sur l'environnement et apporte, quel que soit l'endroit où elle est implantée, sa contribution à l'éco-efficience et à la protection de l'environnement.
- Dans ce contexte, vous êtes chargé de la mise en place d'un groupe de travail visant à concevoir et mettre en œuvre un plan général d'action pour répondre à l'ambition de l'entreprise.

### Délivrables (à l'issue de l'examen)

- Vous éditez une note de cadrage à destination des directions techniques et commerciales de l'entreprise pour rappeler un certain nombre de concept et proposer un plan d'action. C'est ce plan d'action qui sera proposé ensuite à la gouvernance de l'entreprise.
- Cette note, synthétique, devrait notamment comporter : **1)** la définition de la notion de développement durable et pourquoi il n'est pas antinomique avec la compétitivité économique, **2)** la définition de l'écoconception, **3)** les bénéfices attendus d'un industriel déployant une démarche d'écoconception (au moins 2 bénéfices à donner), **4)** la définition du cycle de vie d'un produit, ses différentes étapes, l'avantage principal de cette démarche et ses inconvénients, les éléments directeurs à son déploiement (moyens, formation, pré-requis, etc.), **5)** les différences entre l'ACV, le bilan carbone et l'évaluation de la performance énergétique et pourquoi il est préférable de privilégier l'ACV et **6)** les premières actions du plan d'actions qui vous préconisez pour déployer votre programme répondant à l'ambition affichée de l'entreprise.

### Remarque

- Notation sur 20 points.